

Histoire

Le Mali actuel est né le 22 septembre 1960. Ce nom est un rappel et un hommage à la mémoire de l'un des grands empires qu'a connus l'Afrique de l'Ouest : l'Empire du Mali. La République du Mali est assurément le berceau de nombreuses civilisations qui ont donné naissance à de nombreux empires et royaumes dont, entre autres :

- l'Empire du Ghana (VII^e-XII^e siècles)
- l'Empire du Mali (XIII^e-XV^e siècles)
- l'Empire Songhaï (XV^e-XVI^e siècles)
- Les royaumes Bambara de Ségou et du Kaarta ((XVII^e-XVIII^e siècles)
- l'Empire Toucouleur de El-Hadj Oumar TALL (XIX^e siècle)
- Le Royaume Senufo de Sikasso (XIX^e siècle).

Deux faits importants ont marqué l'histoire du Mali. Le premier est la pénétration de l'islam à partir du VII^e siècle. Le second est l'interruption de la colonisation française en Afrique et qui prit corps et âme dans l'actuelle aire géographique du Mali à partir de 1857.

1904	Achèvement de la section Kayes-Bamako du chemin de fer Dakar –Niger
1913	Inauguration de l'hôpital colonial de Bamako (Hôpital Point G)
1947	Grève générale des cheminots de la Régie des chemins de fer Dakar-Niger
1949	Ouverture de l'Ecole Fédérale d'Agriculture de Katibougou devenue Collège Technique Agricole (CTA) puis Institut Polytechnique Rural (I.P.R)
1951	Ouverture du Collège Moderne de Jeunes Filles (Lycée de Filles de Bamko)
7-8 mars 1953	Visite du Général DE GAULE à Bamako
1954	Inauguration du nouveau stade de N'tomikorobougou sous le nom de Stade « BOUVIER »
12 juillet 1956	Premières émissions de Radio Soudan
5 octobre 1956	Octroi de l'autonomie au Soudan Français
5 octobre 1956	Le jardin zoologique de Bamako reçoit son premier éléphant
1er janvier 1960	Inauguration du pont de Bamako
20 juin 1960	Proclamation de l'indépendance de la Fédération du Mali regroupant le Mali et le Sénégal
20 août 1960	Eclatement de la Fédération du Mali
22 septembre 1960	Proclamation de la République Soudanaise devenue République du Mali. Modibo KEITA en devient le 1er président (1915-1977). Il gouverna le pays jusqu'au 19 novembre 1968.
20 janvier 1961	Le Mali demande l'évacuation des bases militaires françaises de son territoire
1er juillet 1961	Création du Franc malien, retrait de l'UMOA
Novembre	Mise en application de la réforme de l'enseignement au Mali

1962	
19 novembre 1968	1ère Prise du pouvoir par l'armée malienne
17 septembre 1970	Création du Centre de Documentation et de Recherche Historique AHMED BABA à Tombouctou
1972	Match de football à Yaoundé : Congo-Mali en finale de la Coupe d'Afrique des Nations
2 juin 1974	Référendum pour l'adoption de la nouvelle Constitution
Décembre 1974	1er incident frontalier Mali-Haute-Volta
Janvier 1975	2nd incident frontalier Mali-Haute-Volta
Décembre 1976	1er recensement général de la population
1977	Grève scolaire au Mal
17 mai 1977	Décès de l'ex président Modibo KEITA
Mars 1980	Reprise de la grève des élèves et étudiants
Septembre 1983	Inauguration de la Télévision Malienne
1er juin 1984	Retour du Mali à l'UMOA, échange des francs maliens contre les francs CFA
25 décembre 1985	Conflit frontalier Mali-Burkina Faso
25 décembre 1986	Verdict de la Cour Internationale de Justice de la HAYE à propos du conflit frontalier Mali-Burkina Faso
26 mars 1991	2ème prise du pouvoir par l'armée malienne
07 juin 1992	Intronisation de Mr Alpha O. KONARE comme le 1er président démocratiquement élu
07 juin 2002	Intronisation de Mr Amadou T. TOURE comme le 2nd président démocratiquement élu

Géographie

La République du Mali, pays continental par excellence, couvre une superficie d'environ 1 242 248 km². Elle partage, au Nord, près de 7 200 km de frontière avec l'Algérie ; à l'est, le pays est frontalier avec le Niger, au sud-est avec le Burkina Faso ; au sud, le Mali est limité par la Côte d'Ivoire et par la Guinée et à l'ouest par la Mauritanie et le Sénégal. Le relief est peu élevé et peu accidenté. C'est un pays de plaines et de bas plateaux. L'altitude moyenne est de 500 mètres.

Le régime hydraulique, tributaire de la configuration géographique, qui s'étend entre les 11° et 25 ° de latitude nord, le relief est essentiellement constitué par les bassins du Haut Sénégal et du Niger. Deux fleuves traversent le Mali : le fleuve Niger et le fleuve Sénégal. Le réseau hydraulique dessert surtout le sud du pays. La partie septentrionale de cette zone est arrosée par le fleuve Sénégal et ses affluents, la partie orientale par le fleuve Niger et ses constituants. Le régime de l'ensemble de ce réseau est tropical : hautes eaux en période d'hivernage et basses eaux en saison sèche.

Ainsi, du sud au nord, un quart du territoire est situé dans la zone soudano-guinéenne, 50 % dans la zone sahélienne et 25 % dans le désert saharien. Le climat est sec avec une saison sèche et une saison des pluies, cette dernière durant en moyenne 5 mois au sud et moins d'un mois au Nord. Le niveau des précipitations s'établit entre 1300 mm à 1500 mm au sud tandis que la moyenne est de l'ordre de 200 mm au Nord. Ce climat se caractérise par quatre zones ; le delta intérieur du Niger se caractérise par un climat particulier. Les quatre zones sont les suivantes :

- La zone sud soudano-guinéenne : environ 6 % du territoire national, dans l'extrême sud. Les précipitations sont comprises entre 1300 et 1500 mm d'eau par an.
- La zone nord-soudanienne, avec 1300 à 700 mm/an eau. Cette zone couvre environ 18% du territoire
- La zone sahélienne : les précipitations vont de 700 à 200 mm d'eau par an.
- La zone saharienne : les précipitations deviennent irrégulières et au fur et au fur et à mesure qu'on s'éloigne des abords du fleuve Niger et qu'on avance dans le Sahara, elles deviennent aléatoires et inférieures à 200 mm/an.
- Le delta intérieur du Niger : c'est une véritable mer intérieure. Cette nappe d'inondation est au cœur même du Sahel. Le delta, avec ses 300 km de long sur 100 km de large, joue un rôle régulier dans le climat de la région.

Selon les données du 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, le Mali avait une population résidente de 9 810 912 habitants en avril 1998 dont 50. % de femmes et 49,5 % d'hommes. La densité est estimée à 7,9 habitants au km². Elle est estimée à 10 472 782 habitants en 2001 avec un taux d'accroissement inter-censitaire de 2,2.

Selon les mêmes sources, 99 % des maliens sont des sédentaires et 1 % est nomade. 73,2 % de la population réside en milieu rural tandis que le taux d'urbanisation est de 26,8 % et les ¾

de la superficie du pays abritent moins de 10 % de la population.

Les principales villes sont : Bamako (la capitale), Kayes : capitale de la 1^{ère} région, Koulikoro : celle de la 2^{ème} région, Sikasso : celle de la 3^{ème} région, Ségou : celle de la 4^{ème} région, Mopti : celle de la 5^{ème} région, Tombouctou, celle de la 6^{ème} région, Gao : celle de la 7^{ème} région, Kidal : celle de la 8^{ème} région.

Les grands axes routiers sont : Bamako-Gao, Bamako-Kayes, Bamako-Sikasso

Une seule ligne ferroviaire relie Bamako à Dakar en passant par Kayes

Organisation

Découpage administratif du pays en 2003 :

En 2003, le Mali compte

- **1 district** : celui de Bamako qui est aussi la capitale du Mali. Le District de Bamako est une collectivité décentralisée régie par un statut particulier. Il est dirigé par le maire du District choisi par ses pairs. Le District de Bamako est divisé en Communes.

- **8 régions** : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal. La Région est divisée en Cercles, le Cercle en Communes, la commune se compose de villages en milieu sédentaire et de fractions en milieu nomade.

La Région constitue l'échelon de conception et de planification régionales de l'action économique et sociale de l'Etat, à son niveau sont assurés la coordination, le soutien et le contrôle de l'ensemble des administrations civiles de l'Etat ainsi que la réalisation de tâches d'intérêt régional. La Région est administrée par un Gouverneur de Région nommé par Décret pris en Conseil des Ministres. Il est assisté dans ses fonctions, d'un Directeur de Cabinet, d'un Conseiller aux Affaires Administratives et d'un Conseiller au Développement nommés par décret.

- **49 cercles** :

Le Cercle constitue l'échelon de relais entre la Région d'une part, et les Communes d'autre part. Au niveau du Cercle sont assurées d'une part certaines fonctions de l'échelon régional, notamment de coordination, de soutien et de contrôle, dont l'efficacité commande qu'elles soient exercées à un niveau moins élevé, et d'autre part des fonctions de gestion qui requièrent d'être accomplies au bénéfice de plusieurs Communes. Le Cercle est administré par un préfet nommé par arrêté du Ministre chargé de l'Intérieur.

- **703 communes (30 communes urbaines et 673 communes rurales)**:

La Commune constitue à la fois une circonscription administrative de l'Etat et une collectivité décentralisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est administrée par un maire. La Commune urbaine se compose essentiellement de quartiers, et la commune rurale se compose de villages et/ou de fractions. Mais en réalité, lors de la création de nouvelles communes, certaines communes rurales se sont retrouvées avec des quartiers et des villages.

- **11234 villages** :

Le village est une subdivision administrative de la Commune, constitué par la réunion de plusieurs familles ou carrés en une seule agglomération. Il est administré par un Chef de village assisté d'un Conseil de village. Le Chef de village est le représentant du maire dans le village.

Informations

- La **langue** officielle est le français

Principales langues du pays :

le Bambara
le Malinké
le Sarakolé
le Peulh
le Sénoufo/Minianka
le Dogon
le Sonraï
le Bobo
le Touareg
le Maure
l'Arabe

- La **monnaie** utilisée est le franc CFA, dont le taux de change avec l'€ est : 1 €=655,65 francs CFA

• Les jours fériés en 2014 sont :

le 1er janvier (1er jour de l'an)
le 20 janvier (fête de l'Armée)
le 08 mars (Journée Internationale de la Femme)
le 26 mars (Journée des martyrs)
le Lundi de Pâques
le 1er mai (fête du travail)
le 25 mai (journée de l'Afrique)
le 22 septembre (Journée de l'indépendance)
le 25 décembre (Noël)

- **Fuseau horaire** : GMT